

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - S.G.  
A : BUREAU C.E. - WASHINGTON  
REF: 17:59 29-10-82 000051189 - 000053451

TELEX NO 190406-SG-B 11/50

432

TELEX HEBDOMADAIRE NR 101 DU 29.10.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

LE CRP POURSUIT LA PREPARATION DES PROCHAINS CONSEILS.

RECHERCHE (4 NOVEMBRE)

QUI TRAITERA NOTAMMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE DU CCR (PROJET SUPER SARA), DE LA PHASE-PILOTE DU PROGRAMME ' ESPRIT ' (TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION), DE LA PHASE EXPERIMENTALE DU PROGRAMME 1983 DE STIMULATION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET DU PROGRAMME R ET D AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT.

DEVELOPPEMENT (8 NOVEMBRE)

QUI TRAITERA DU MEMORANDUM DE LA COMMISSION, DES STRATEGIES ALIMENTAIRES, DES AIDES A LA MAINTENANCE, DE LA SITUATION DES FEMMES DANS LES PVD, DU PROGRAMME COMPLEMENTAIRE CEREALES EN 1982 ET DU DIALOGUE NORD/SUD.

ENERGIE (9 NOVEMBRE)

DONT L ORDRE DU JOUR TRES CHARGE COMPORTE NOTAMMENT LES PROJETS DE DEMONSTRATION, LES INVESTISSEMENTS (AVANT LE CONSEIL ' JUMBO ' ), L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ ET SA TARIFICATION, LES STOCKS PETROLIERS ET LES ECONOMIES DE PETROLE, LE ROLE DES COMBUSTIBLES SOLIDES ET UN RAPPORT INTERIMAIRE SUR LES PRIX DE L'ENERGIE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL JUSTICE (25.10)

LA REUNION S'EST DEROULEE COMME UNE SESSION UNIQUE (CONSEIL ET CONFERENCE - COOPERATION POLITIQUE) AVEC LA PLEINE PARTICIPATION DE LA COMMISSION, REPRESENTEE PAR M. NARJES, CE QUI CONSTITUE UNE TRES NETTE AMELIORATION PAR RAPPORT AUX PRECEDENTES REUNIONS.

LES RESULTATS DE LA SESSION ONT ETE DECEVANTS PRINCIPALEMENT A CAUSE DE L OPPOSITION FRANCAISE A TOUTE UNE SERIE DE PROGRES PRACTIQUES PROPOSES. FONDAMENTALEMENT, LA FRANCE N'EST PAS PRETE A RECONNAITRE QU'ENTRE LES DIX, LE DROIT D'ASILE POUR MOTIFS POLITIQUES NE SE JUSTIFIE PAS ET QUE LA MATERIALITE DU CRIME PERPETRE SOUS COUVERT DE ' TERRORISME ' DOIT ETRE SANCTIONNE COMME UN CRIME ORDINAIRE DU POINT DE VUE DU TERRORISME. SI ON N'EXTRADE PAS, ALORS IL FAUT JUGER SOI-MEME .TEL EST LE CONTENU DE LA CONVENTION DE DUBLIN ACCEPTEE A L EPOQUE PAR DIX GOUVERNEMENTS ET QUE LA FRANCE DESAVOUE DESORMAIS.

1	Rd-Rs
TR.	8J 3
I.S.	-
FIN.	-
AGR.	-
ENE.	-
R.D	-
ADM.	-
S.A.	-
	MMB
	C.f.

Global Communications

Global Communications

POUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE EN MATIERE DE TERRORISME ET DE CRIMINALITE ORGANISEE, LE MINISTRE FRANCAIS A PROPOSE LA REVISION ET L'ADAPTATION DES REGLES SE RAPPORTANT A L'EXTRADITION AINSI QUE LA CREATION D'UNE COUR PENALE EUROPEENNE POUR JUGER LES CAS DE PERSONNES NE POUVANT ETRE EXTRADEES. M. BADINTER A DEPOSE UN PROJET DE RESOLUTION VISANT A FAIRE ACCEPTER CES PROJETS COMME UNIQUE OBJET DE LA COOPERATION JUDICIAIRE EN CE DOMAINE, EN RENONCANT AINSI AUX CONVENTIONS DE STRASBOURG ET DE DUBLIN. LA REACTION DES AUTRES MINISTRES A ETE DANS L'ENSEMBLE TRES NEGATIVE.

M. BADINTER A EGALEMENT SAISI LE CONSEIL DE PROPOSITIONS TENDANT AU RENFORCEMENT DE LA COOPERATION JUDICIAIRE EN MATIERE CIVILE ET DE PROJETS DE CONVENTIONS EN MATIERE DE TRANSFERT DES DETENUS ET D'INDEMNISATION DES VICTIMES.

A L'ISSUE DE LA RENCONTRE, LES MINISTRES ONT ESTIME QU'ILS DEVRAIENT SE REUNIR PLUS SOUVENT (LEUR DERNIERE REUNION REMONTAIT A 1978).

## 2.2 CONSEIL "PECHE" (25/26 OCTOBRE)

LE CONSEIL N'A PU ABOUTIR A UN ACCORD SUR LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHERIE EN RAISON DE L'IMPOSSIBILITE POUR LE MINISTRE DANOIS D'ACCEPTER UNE DERNIERE OFFRE DE COMPROMIS FAITE PAR LA COMMISSION ET ACCEPTEE PAR TOUS LES AUTRES ETATS MEMBRES (REDUCTION DU BOX AUTOUR DES ILES SHETLAND, AUGMENTATION DES TAC POUR CERTAINS STOCKS APRES ACCORD DE LA NORVEGE, REDUCTION DU TAC DE CABILLAUD A L'OUEST DU GROENLAND). LE DANEMARK A DEMANDE 20.000 T. DE MAQUEREAUX ET SEPT LICENCES DANS LE BOX DES SHETLAND POUR ACCEPTER LE COMPROMIS. LE CONSEIL EST CONVENU D'ACCORDER UN DELAI DE DIX JOURS AU DANEMARK POUR FAIRE SAVOIR S'IL ACCEPTE LE COMPROMIS DANS SA FORME ACTUELLE. DANS LA NEGATIVE, LE CONSEIL SE REUNIRA LE 8 NOVEMBRE POUR EXAMINER LA SITUATION QUI SE PRESENTERA LE 1ER JANVIER 1983 A L'EXPIRATION DES DEROGATIONS DU TRAITE D'ADHESION. LA COMMISSION A PRECISE QU'EN CAS DE REJET DU COMPROMIS, CELUI-CI EST A CONSIDERER COMME RETIRE.

## 2.3 QUESTIONS BUDGETAIRES

COMMENTANT DEVANT LE PARLEMENT L'ACCORD INTERVENU LA VEILLE ENTRE LES MINISTRES SUR LA COMPENSATION EN FAVEUR DU ROYAUME-UNI ET L'ALLEGEMENT ALLEMAND DANS LE CADRE DU BUDGET 1982 (RESERVE DE LA FRANCE), M. TUGENDHAT A INDIQUE QUE, SELON LA COMMISSION, LES CREDITS BUDGETAIRES AFFECTES AU RENFORCEMENT D'ACTION D'INTERET COMMUNAUTAIRE DANS LES DOMAINES REGIONAL ET ENERGETIQUE S'ELEVERAIENT A 1092 MIO ECU POUR LE ROYAUME-UNI ET 210 POUR L'ALLEMAGNE.

L'INTEGRALITE DE CES FONDS DEVRAIENT ETRE DEGAGES PAR VOIES DE DEUX BUDGETS COMPLEMENTAIRES 1982 ET 1983 EN PUISANT AUX EXCEDENTS

DISPONIBLES DES BUDGETS 1981 ET 1982. SI DES ECONOMIES SUPPLEMENTAIRES DEVAIENT ETRE REALISEES, LA COMMISSION SE RESERVE DE PRESENTER DE NOUVELLES PROPOSITIONS EN FONCTION DES BESOINS ET DES PRIORITES DE LA COMMUNAUTE, A LA LUMIERE DES DISCUSSIONS DE L'AUTORITE BUDGETAIRE.

LE PARLEMENT, A L'ISSUE DE DEUX JOURS DE DEBATS SUR LE PROJET DE BUDGET 1983, A ENTAME LE VOTE SUR QUELQUES 600 AMENDEMENTS DONT L'EFFET, SELON M. TUGENDHAT, SERA DE RESTAURER L'ESSENTIEL DES

CREDITS PREVUS DANS LE PROJET INITIAL DE LA COMMISSION. LE BUDGET FERA L'OBJET D'UNE SEANCE DE LECTURE DANS LE CONSEIL LE 22 NOVEMBRE.

## 2.4 AIDES A LA CONSTRUCTION NAVALE

-----

LA COMMISSION A PROPOSE AU CONSEIL DE RECONDUIRE POUR TROIS ANS (JUSQUE FIN 1985) LA DIRECTIVE CONCERNANT LES AIDES A LA CONSTRUCTION NAVALE. AU NIVEAU DE SON APPLICATION, CEPENDANT, LA COMMISSION N'ENTEND PLUS SEULEMENT METTRE L'ACCENT SUR LES REDUCTIONS DE CAPACITE, DE L'ORDRE DE 30 O/O POUR LA PERIODE 1976/81. ELLE COMPTE POURSUIVRE EGALEMENT LA CONSOLIDATION DES EFFORTS DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION, CONSACRANT AINSI SA VOLONTE D'INTRODUIRE UNE LIMITE A LA CONTRACTION DE CETTE INDUSTRIE ET PRESERVER UNE BASE STRATEGIQUE MINIMUM.

## 2.5 EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

-----

LA SEMAINE A ETE MARQUEE PAR LA 24EME SESSION DU COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI DESTINEE A LA PREPARATION DE LA SESSION CONJOINTE DU CONSEIL ECONOMIE ET FINANCES, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES (JUMBO) QUI DOIT SE TENIR LE 16 NOVEMBRE.

LA COMMISSION AVAIT PRESENTE UNE COMMUNICATION SUR LA REORGANISATION DU TRAVAIL DISPONIBLE ET SUR LES JEUNES ET LE MARCHE DU TRAVAIL EN DEMANDANT AU COMITE DE SE CONCENTRER SUR CES THEMES DANS LA LIGNE TRACEE PAR LE CONSEIL CONCERNANT UNE ACTION COMMUNAUTAIRE POUR COMBATTRE LE CHOMAGE.

M. RICHARD A RAPPELE A CET EGARD, EN TERMES TRES FORTS, LE CARACTERE DRAMATIQUE DE L'AMPLEUR ACTUELLE DU CHOMAGE. LE COMITE A CONSTATE UN PHENOMENE D'AGGRAVATION LENTE MAIS CONTINUE DE LA DUREE DE CELUI-CI RENDANT LES CONDITIONS D'UNE FUTURE REINSERTION PROFESSIONNELLE, ET DONC SOCIALE, DE PLUS EN PLUS DIFFICILE.

SUR LE FOND, EN DEBIT DES APPELS DE LA COMMISSION POUR ALLER DE L'AVANT DANS LE SENS DES PRECEDENTES RESOLUTIONS DU CONSEIL, LES DEBATS ONT LAISSE APPARAITRE DES DIVERGENCES PROFONDES, A LA FOIS ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX ET ENTRE ETATS MEMBRES, EN PARTICULIER SUR LA QUESTION DE LA REORGANISATION DU TRAVAIL.

LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS, ESTIMANT

QUE LA PREPARATION MANQUAIT DE PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI, EN GENERAL, ET CONSIDERANT QUE LES CONCLUSIONS PROPOSEES ETAIENT INACCEPTABLES, ONT QUITTE LA SEANCE AVANT LA FIN DES TRAVAUX.

IL APPARTIENT A LA COMMISSION DE DEPLOYER TOUS SES EFFORTS POUR RETABLIR LE CONTACT, AVANT LE PROCHAIN CONSEIL CONJOINT, ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX ET LES ETATS MEMBRES.

## 3. ELARGISSEMENT

-----

### 3.1 SPAIN

-----

THE 12TH MINISTERIAL MEETING WAS HELD ON THE 26TH OCTOBER 82 AT LUXEMBOURG, THE SPANISH DELEGATION BEING HEADED BY MR. PEREZ LLORCA MINISTER FOR FOREIGN AFFAIRS.

THE EUROPEAN COMMITTEES PRESENTED TWO DECLARATIONS ON CUSTOM UNION (INDUSTRIAL SECTOR) AND ON ECSC.

DUE TO THE EFFORT MADE BY BOTH PARTIES AN IMPORTANT NUMBER OF OUTSTANDING QUESTIONS WAS RESOLVED ON CUSTOM UNION AND ECSC WHERE ONLY A FEW POINTS REMAIN TO BE RESOLVED. ONE BEING THE QUESTION OF THE LENGTH OF THE TRANSITORY MEASURES CONCERNING TARIFFS.

A L'OUVERTURE DE LA SESSION, LE VICE PRESIDENT NATALI A INDIQUE QUE LA COMMISSION COMPTE TRANSMETTRE SOUS PEU AU CONSEIL LE RAPPORT QUI LUI AVAIT ETE DEMANDE PAR LE CONSEIL EUROPEEN SUR LES PROBLEMES DE L'ELARGISSEMENT ET EXPRIME LE VOEU QUE PUISSE AINSI ETRE APPORTEE UNE CONTRIBUTION POSITIVE AUX SOLUTIONS A RECHERCHER DANS LES CHAPITRES ENCORE OUVERTS, NOTAMMENT CEUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE.

#### 4. RELATIONS EXTERIEURES

-----

##### 4.1 JAPON

-----

LE CONSEIL DU 25 OCTOBRE A DEPLORE L'ABSENCE AU STADE ACTUEL DE TOUT PROGRES SIGNIFICATIF DANS LES CONSULTATIONS TENUES AVEC LE JAPON AU TITRE DE L'ART. XXIII. IL A CONFIRME LE SOUHAIT DE LA COMMUNAUTE D UTILISER PLEINEMENT LES PROCEDURES DE CET ARTICLE. IL A DECIDE DE REVENIR SUR CETTE QUESTION LORS D'UNE PROCHAINE SESSION.

ENTRETEMPS, LA COMMISSION FERA UNE NOUVELLE TENTATIVE, DANS LE CADRE DE L'ARTICLE XXIII, PARAGRAPHE 1, POUR PERSUADER LES AUTORITES JAPONAISES DE PRENDRE LEURS RESPONSABILITES ET PRESENTER UNE LISTE REVISEE ET COMPLETEE DE DEMANDES, EN CONSULTATION AVEC

##### LE COMITE 113.

LE GROUPE A HAUT NIVEAU, CREE A LA DEMANDE DU CONSEIL DU 22 MARS, S'ETAIT REUNI POUR LA QUATRIEME FOIS LE 19 OCTOBRE. IL EST PARVENU A UN ENSEMBLE DE CONCLUSIONS CONCERNANT LA COMPETITIVITE INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE DANS CERTAINS SECTEURS SENSIBLES. LE CONSEIL A DEMANDE AU GROUPE DE CONTINUER SES TRAVAUX ET DE LUI FAIRE RAPPORT EN DECEMBRE.

##### 4.2 CHYPRE

-----

LE CONSEIL DU 25 OCTOBRE A ARRETE LES DIRECTIVES DE NEGOCIATION POUR LA COMMISSION RELATIVES AU REGIME COMMERCIAL A APPLIQUER ENTRE LA COMMUNAUTE ET CHYPRE EN 1983. LES NEGOCIATIONS DEVRAIENT AVOIR LIEU LE 15 NOVEMBRE. (CES DIRECTIVES NE PREVOIENT GUERE QUE DES AUGMENTATIONS TRES MODESTES DES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR CERTAINES EXPORTATIONS AGRICOLES DE CHYPRE TELLES QUE CAROTTES, AUBERGINES ET RAISIN DE TABLE. LES DELEGATIONS ITALIENNE ET FRANCAISE N EN ONT PAS MOINS DECLARE QU'IL S'AGISSAIT DE LA DERNIERE CONCESSION DE CE TYPE AUSSI LONGTEMPS QU UNE SOLUTION SATISFAISANTE NE SERA PAS TROUVEE POUR LES REGIMES APPLICABLES DANS LA COMMUNAUTE AUX PRODUITS MEDITERRANEENS).

LE MEME JOUR, LA HUITIEME REUNION DU CONSEIL D'ASSOCIATION CEE-CHYPRE S'EST TENUE AU NIVEAU MINISTERIEL. UN ECHANGE DE VUES A EU LIEU SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ET L'APPLICATION DE LA DECISION PRISE LORS DE LA SIXIEME REUNION DU

#### 4.3 AUSTRALIA AND NEW ZEALAND

-----

MR. DALSAGER IS VISITING AUSTRALIA (23-27 OCTOBER) AND NEW ZEALAND (27.10/1.11) WHERE HE IS HAVING A SERIES OF TALKS AT MINISTERIAL LEVEL. MR. DALSAGER WILL ALSO HAVE TALKS WITH LEADING MEMBERS OF THE OPPOSITION AND INFLUENTIAL PERSONALITIES IN THE MAIN AGRICULTURAL COMMODITIES : SUGAR, BEEF AND WHEAT FOR AUSTRALIA, BUTTER AND SHEEPMEAT FOR NEW ZEALAND. THE DISCUSSIONS ARE TO CONCENTRATE ON THE MAJOR AGRICULTURAL ISSUES INCLUDING THE MARKET SITUATION AS WELL AS ON THE PROSPECTS OF THE GATT MINISTERIAL MEETING.

#### 4.4 STEEL : EXTERNAL ASPECTS FOR 1983

-----

THE QUESTION OF THE 1983 MANDATE WAS DISCUSSED IN GENERAL TERMS AT THE COUNCIL OF 26 OCTOBER, ALTHOUGH NO FINAL RESOLUTION EMERGED FOR THE POINTS IN SUSPENSE, VIZ. THE LEVEL OF TONNAGES FOR THE 1983 ARRANGEMENTS AND THE GEOGRAPHICAL COVERAGE (NUMBER OF PARTNER COUNTRIES). IT IS HOPED THAT THESE QUESTIONS WILL BE DECIDED IN THE NEAR FUTURE AT THE COREPER LEVEL. FAILING THIS, A

SOLUTION WILL BE SOUGHT AT THE NEXT COUNCIL SESSION.

#### 4.5 TEXTILES

-----

ON 26 OCTOBER THE COUNCIL :

- TOOK NOTE OF THE AGREEMENTS INITIALLED WITH 18 MFA SUPPLIER COUNTRIES.
- AUTHORIZED THEIR DE FACTO APPLICATION AND DECLARED THE COMMUNITY'S WILLINGNESS TO RESPECT THE RESULTS OF THESE NEGOTIATIONS INDEPENDENTLY OF THE COMMUNITY'S DECISION ON CONTINUED PARTICIPATION IN THE MFA.
- AUTHORIZED THE RESUMPTION OF NEGOTIATIONS WITH THE COMMUNITY'S REMAINING MFA PARTNER COUNTRIES.
- AGREED TO SOME ADDITIONAL FLEXIBILITY IN THE DIRECTIVES FOR THE NEGOTIATIONS WITH THE NON-DOMINANTS. THIS FLEXIBILITY INCLUDES THE POSSIBILITY OF A SPECIAL NEW INTRA-ASEAN MECHANISM IN RESPECT OF CERTAIN UNUTILIZED PORTIONS OF MEMBER STATES' QUOTA SHARES.

#### 4.6 AIDE ALIMENTAIRE

-----

##### A) ''PRODUITS DIVERS''

LE CONSEIL A APPROUVE SOUS POINT ''A'' LA PROCEDURE INTERIMAIRE AD HOC PERMETTANT A LA COMMISSION D'EXECUTER LES AIDES D'URGENCE EN SUSPENS (TELEX DU 22.10).

##### B) REGLEMENT-CADRE

LA DELEGATION BRITANNIQUE A EXPRIME DEVANT LE CONSEIL SA PREOCCUPATION FACE A LA TOURNURE QUE PREND LA PROCEDURE DE CONCERTATION AVEC LE PARLEMENT (TELEX DU 15.10) ET INSISTE SUR LA NECES-  
SITE D'UNE ADOPTION RAPIDE DU REGLEMENT AFIN DE REMPLIR UNE CON-

DITION ESSENTIELLE A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 1983. LA PRESIDENCE A DECIDE QUE CE POINT FIGURERA A L'O.J. DU CONSEIL DE NOVEMBRE.

DEPUIS, LE PRESIDENT DANKERT A ADRESSE UNE LETTRE A LA COMMISSION L'INFORMANT QUE LE PARLEMENT NE PEUT ACCEPTER L'ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION NI, PAR CONSEQUENT, L'ADOPTION DU REGLEMENT PAR LE CONSEIL. IL POSE A LA COMMISSION LA QUESTION DU RETRAIT DE SA PROPOSITION .

#### 4.7 PREPARATION DE LA SESSION MINISTERIELLE DU GATT

-----

LE CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES A EXAMINE UN PROJET DE CONCLUSIONS ELABORE PAR LE COMITE 113 TITULAIRES SUR LA BASE D'UN TEXTE DE

LA COMMISSION. CE PROJET DONNE UNE INDICATION DES OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTE POUR LA REUNION MINISTERIELLE EN TANT QUE LIGNES DIRECTRICES POUR L'ATTITUDE A ADOPTER PAR LA COMMISSION DANS LES DISCUSSIONS ULTERIEURES SUR LE DOCUMENT MINISTERIEL EN PREPARATION A GENEVE. LE PROJET DE CONCLUSIONS PORTE NOTAMMENT SUR LA DECLARATION POLITIQUE DU TEXTE DU GATT AINSI QUE SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA SAUVEGARDE, L'AGRICULTURE, LES P.V.D. ET LES PROCEDURES DE REGLEMENT DES DIFFERENDS. APRES UNE PREMIERE DISCUSSION, LE CONSEIL A CHARGE LE COMITE 113 TITULAIRES DE REEXAMINER LE PROJET DE CONCLUSIONS (LE COMITE SE REUNIRA LE 29 OCTOBRE).

#### 4.8 UNIDO - CONSULTATION ON INDUSTRIAL FINANCING (MADRID, 18-22.10)

-----

THE FIRST CONSULTATION ENDED WITH AN AGREED SET OF CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS CONCERNING MAINLY THE WORK TO BE UNDERTAKEN BY THE UNIDO SECRETARIAT WHICH, IN PRACTICE, WILL GIVE UNIDO A WIDER MANDATE IN FINANCIAL MATTERS THAN HAS HITHERTO BEEN THE CASE. THE CONSULTATION TOOK PLACE AGAINST THE BACKGROUND OF THE RECENT IMF/WORLD BANK ANNUAL MEETING IN TORONTO AND THE CONTINUING DISCUSSIONS IN THE UNIDO INDUSTRIAL DEVELOPMENT BOARD ON THE UNIDO SECRETARIAT'S CONTROVERSIAL PROPOSAL FOR A DOLLAR 300 BILLION INTERNATIONAL BANK FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT (IBID).

TOGETHER WITH OTHER PARTICIPANTS FROM INDUSTRIALISED COUNTRIES, THE COMMUNITY PARTICIPANT COMMENTED ON THE SECRETARIAT'S IDEAS, SAYING THAT APART FROM THE QUESTION OF WHETHER OR NOT THE LIMA TARGET (A 25 0/0 SHARE IN WORLD INDUSTRIAL PRODUCTION FOR THE DEVELOPING COUNTRIES BY THE YEAR 2000) HAD BEEN ACCEPTED BY THE INDUSTRIALISED COUNTRIES, IT WAS NOT POSSIBLE TO ESTABLISH A PRECISE CORRELATION BETWEEN THE PROGRESS OF INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND THE VOLUME OF EXTERNAL FINANCING FOR THIS PROCESS.

THE MEETING REVIEWED THE RELATIVE ROLES OF OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE, EXPORT CREDITS, NON-CONCESSIONAL OFFICIAL FLOWS, COMMERCIAL BANK LENDING AND FOREIGN DIRECT INVESTMENT IN PROVIDING FINANCE FOR INDUSTRIALISATION.

RECA Global Communications

RECA Global Communications

4.9 DROIT DE LA MER

M. NARJES A PRESENTE AU CONSEIL LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION CONCERNANT LES RESULTATS DE LA TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES. M. NARJES A INSISTE SUR L'IMPORTANCE D'UNE SIGNATURE CONJOINTE DE L'ACTE FINAL ET DE LA CONVENTION PAR LA COMMUNAUTE ET SES ETATS MEMBRES. LA PREPARATION TECHNIQUE DU DOSSIER SE POURSUIT EN VUE D'UNE PRISE DE POSITION DEFINITIVE DU CONSEIL SUR LE SUJET A L'OCCASION DE SA SESSION DU 22 NOVEMBRE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL , COMEUR  
NNNN

\*  
EURCOM WSH

Global Commu.

cations

Global Communications

Global